

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29647**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Droit Economie Gestion Mention Management et gestion des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence professionnelle est destinée aux professionnels qui souhaitent exercer des responsabilités d'encadrement, d'ingénierie ou de conduite de projet impliquées pour l'inclusion des personnes handicapées et/ou vulnérables en raison de problèmes de santé.

Les certifiés seront amenés à :

- Analyser les restructurations en cours et déployer des projets innovants à partir d'une compréhension et d'une analyse de l'environnement politique, juridique et économique des organisations.
- Intégrer une démarche scientifique et une démarche qualité dans la conduite de projet
- Mettre en œuvre les services rendus aux usagers et les projets individualisés des personnes vulnérables et/ou handicapées
- Gérer les ressources humaines, coordonner les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets, animer et évaluer l'activité des équipes
- Développer des stratégies d'intégration par le management et les politiques des organisations
- Mobiliser les techniques de gestion et de responsabilité sociale dans un établissement/une institution

La licence professionnelle propose deux parcours types :

1. Chef de projet handicap

Il vise à certifier des acteurs impliqués à mettre en œuvre des solutions nouvelles et pertinentes dans les organisations pour améliorer l'emploi des personnes handicapées.

2. Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Il est destiné aux professionnels qui souhaitent exercer des responsabilités d'encadrement intermédiaire, de coordination des acteurs, d'ingénierie ou de conduite de projet.

- Animer une équipe de professionnels de spécialités différentes
- Mettre en place des projets de service et d'établissement innovants
- Mettre en œuvre des outils de gestion et de conduite des organisations dans un établissement du sanitaire et social, médico-social
- Mettre en œuvre des projets individualisés des personnes handicapées pour leur insertion professionnelle

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parcours 1: Chef de projet handicap

- les secteurs de l'insertion et de l'accompagnement (ESAT, emploi accompagné, IME/IMPro, SESSAD Pro, SAMSAH, SAVS...)
- les secteurs de l'orientation et de la formation (centres de rééducation professionnelle, centres de bilans, UEROS...)
- les secteurs de la santé (Services de santé au travail, médecine de ville ou hospitalière, médecins conseil, personnels d'agence régionale de santé, réseaux de soins, psychologues,...)

Parcours 2 : Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Les secteurs du sanitaire, social et médico-social: établissements médico-social (EHPAD), de santé publics ou privés pour soins en établissements ou à domicile, social (MAS, FAM, IME, ...)

Parcours 1: Chef de projet handicap

Chef de projet/ chargé de mission/ responsable ou coordonnateur de mission Handicap/ diversité

Chargé de relation avec les entreprises, expert en mission de reconversion/ conseiller en reclassement de personnes handicapées/ en réinsertion professionnelles

Chef de projet en développement économique et social, ingénieur social

Parcours 2 : Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Infirmier coordinateur, assistant de régulation médicale, gestionnaire de cabinet, manager de pôles de santé, gestionnaire de communauté hospitalière de territoire, de maison de santé, de centre de santé

Coordinateur/responsable de services d'aide à domicile ou de services sociaux

Chef de service associatif

Adjoint/attaché de direction, responsable administratif

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

K1201 : Action sociale

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En application de l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE), y compris le projet tuteuré et l'unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle et/ou stage
- une moyenne égale ou supérieur à 10 sur 20 à l'ensemble constitué de projet tuteuré et de l'expérience professionnelle et/ou stage

Les unités d'enseignement (UE) sont affectées d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

Acquisition de la certification à partir des blocs de compétences :

Les blocs 1 et 2 sont obligatoires pour obtenir la certification, ainsi que, selon le parcours choisi :

- blocs 3,4 et 5 pour le parcours: Chef de projet handicap
- blocs 6 et 7 pour le parcours: Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29647 - Management des équipes et coordination des acteurs des secteurs social, sanitaire et médico-social.</p>	<p>Descriptif:</p> <p>C1-Sensibiliser le personnel aux aspects humains du fonctionnement des organisations et au respect des règles éthiques spécifiques à chaque secteur d'activités du sanitaire, du social et médico-social en analysant les pratiques du terrain.</p> <p>C2-Mettre en œuvre les outils d'analyse et d'action (analyse des pratiques, espaces de médiation et de concertation, conseil de vie sociale) pour accompagner et soutenir les équipes dans leur quotidien et lors de relations conflictuelles en interne et en externe (partenaires, familles, usagers...)</p> <p>C3-Développer des méthodes de travail avec les équipes et les partenaires en intégrant l'ensemble des ressources institutionnelles (dispositifs, décrets, accords, protocoles...) pour assurer la mobilisation de tous les acteurs et développer une synergie (réseau, partenariat, équipes, intervenants, ...)</p> <p>C4-Mettre en œuvre les techniques d'entretien d'évaluation des compétences pour permettre un accompagnement dans l'emploi et les évolutions professionnelles</p> <p>C5-Analyser les besoins en termes de formation à partir d'observations sur le terrain, d'entretiens des équipes et d'une veille de l'évolution des métiers et des professions afin d'élaborer le plan de formation de la structure.</p> <p>Modalités d'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise en situation professionnelle réelle et sous forme d'étude de cas (individuelle ou collective). <p>La situation doit partir d'une pratique réelle de gestion ou de management et montrer comment le professionnel-le :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Met en œuvre des processus de négociation et de gestion des conflits -Met en place des actions de coordination des acteurs et/ou d'animation d'un collectif ou d'un réseau -Construit des outils d'expression orale et écrite afin de communiquer avec son équipe et avec les organismes partenaires. -Synthèse de pratique professionnelle : cette synthèse doit rendre compte des outils de communication et d'analyse que le professionnel-le élabore et met en place et qui permettent de rendre compte des approches organisationnelle, juridique, sociale, de management et de communication mobilisées.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29647 - Evaluation et production d'outils opérationnels pour la mise en place des projets de service et d'établissement innovants</p>	<p>Descriptif:</p> <p>C1-Mettre en place une démarche qualité et ses outils spécifiques pour la gestion d'équipe/de projet en respectant le degré et la confidentialité de l'information et les règles de déontologie</p> <p>C2-Mener des études de terrain par l'observation et l'échange auprès des équipes et des usagers afin d'évaluer l'impact des techniques de communication mises en œuvre et réajuster si besoin</p> <p>C3-Identifier les attentes, besoins et problématiques des usagers en tenant compte des aspects réglementaires afin de recueillir les éléments utiles à la construction du « projet usager » /projet de service/projet d'établissement et de sa communication</p> <p>C4-Synthétiser les évolutions réglementaires des secteurs social, sanitaire et du médico-social en assurant une veille quotidienne afin d'informer les équipes et intégrer la réglementation en vigueur au projet de l'établissement</p> <p>C5- Initier et/ou conduire des actions d'amélioration continue de la qualité du service, des soins, et des activités par la mise en place d'outils de traçabilité des actions dans le champ sanitaire, médico-social ou social et contrôler leur utilisation.</p> <p>C6- Veiller au respect de l'application des règles spécifiques par les équipes, selon leur secteur d'activités dans le champ sanitaire, médico-social, social (ex : sécurité, hygiène, circuits etc..), en évaluant la qualité de leurs pratiques.</p> <p>Modalités d'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise en situation professionnelle réelle et sous forme d'étude de cas (individuelle ou collective) -Travail en groupe
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29647 - Evaluation des situations de handicap en vue d'aménager les parcours d'insertion sociale et professionnelle des personnes</p>	<p>Descriptif:</p> <p>C1- Choisir et définir le cadre d'analyse systémique du handicap en fonction des applications envisagées (accès à l'emploi et recrutement, maintien dans l'emploi, reclassement...)</p> <p>C2- Construire l'analyse de la situation de handicap en tenant compte des problématiques de santé des personnes, leurs limitations d'activité et leurs restrictions de participation subies dans leur milieu de vie afin de déterminer leurs besoins de compensation, les éléments facilitateurs ou obstacles de leur environnement dans leur insertion sociale et professionnelle</p> <p>C3- Interpréter des données scientifiques sur les grandes déficiences invalidantes à partir d'une recherche documentaire en lien avec la problématique identifiée (motrice, sensorielle, mentale, ...) afin de faire évoluer l'analyse de la situation étudiée</p> <p>Modalités d'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Elaboration d'un dossier écrit de façon individuelle et étude de cas : Choix d'un livre témoignage d'une personne handicapée et analyse des savoirs expérientiels mis en récit. -Etude de cas réalisée de façon collective : <p>Mise en commun de la lecture que chaque auditeur fait de chaque témoignage.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29647 - Construction de la politique handicap de l'entreprise à partir d'une évaluation/diagnostic</p>	<p>Descriptif:</p> <p>C1- Analyser les enjeux stratégiques et politiques actuels définis par la politique gouvernementale en matière d'insertion des travailleurs handicapés, à partir du décryptage des dispositifs législatifs en vigueur et d'une veille documentaire permanente des rapports et des études dans le champ du handicap.</p> <p>C2- Analyser la situation d'un établissement/entreprise en matière d'emploi des personnes handicapées en identifiant les leviers mobilisés et les ressources, mesures spécifiques et acteurs spécialisés à mobiliser afin d'élaborer la politique de l'entreprise dans un cadre conventionnel et/ou institutionnel (dialogue social, négociation collective, partenariat institutionnel, ...)</p> <p>Modalités d'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas et enquête de terrain sur les pratiques professionnelles - Recherche documentaire/revue de littérature

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29647 - Construction et mise en œuvre des projets individualisés des personnes handicapées pour leur insertion professionnelle (formation, prévention de risques professionnels, recrutement, maintien dans l'emploi, reclassement)</p>	<p>Descriptif:</p> <p>C1- Diagnostiquer des problématiques liées à l'emploi des personnes handicapées à partir de l'analyse des paramètres de l'environnement dans lequel le professionnel doit agir (spécificité du public et les freins qu'il peut rencontrer, contexte économique local, cadre institutionnel, opportunités liées au marché de l'emploi et aux territoires)</p> <p>C2- Mettre en œuvre (ou favoriser la mise en œuvre) des mesures, aides, outils, services, prestations (...) relatifs à l'emploi des personnes handicapées par l'identification des différentes étapes du parcours d'insertion et les leviers mobilisables (orientation, accompagnement, formation) afin de les amener les personnes à réaliser leur projet de manière active et autodéterminée</p> <p>C3- Construire le projet d'insertion avec les personnes handicapées</p> <ul style="list-style-type: none"> - En utilisant une « approche centrée sur la personne » permettant de favoriser l'autodétermination des personnes et l'opérationnalisation professionnelle de leurs savoirs expérientiels - En développant des partenariats (structures dédiées à la personne handicapée) - En coordonnant les tâches, planning, ressources, adaptation/mesures correctives <p>C4- Mener des études de terrain par l'observation de la personne handicapée en situation de travail et les échanges avec le(s) référent(s) afin d'évaluer les actions mises en œuvre et les réajuster si besoin.</p> <p>C5- Mettre en place des actions de sensibilisation, de formation, de conseil et de consulting afin d'épauler les accompagnateurs des personnes handicapées</p> <p>Modalités d'évaluation:</p> <p>Mise en situation professionnelle réelle et sous forme d'étude de cas. Synthèse de pratique professionnelle. La pratique doit faire apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La problématique ; -Les outils d'analyse de la situation de handicap ; -Les supports qui formalisent le projet d'insertion personnalisé à l'issue de la phase de diagnostic en mettant en exergue les différentes étapes du parcours d'insertion de la personne ; -Les actions mises en place ainsi que les outils utilisés ou construits pour la planification de ces actions.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29647 - Organisation de l'activité de l'établissement pour mettre en œuvre les services aux usagers (projets personnalisés, de soins et/ou de vie dans leur globalité)</p>	<p>Descriptif:</p> <p>C1-Evaluer au quotidien la charge de travail des équipes paramédicales, de soins, d'accompagnement, et d'animation en appréciant le degré de dépendance et les besoins des usagers.</p> <p>C2-Contrôler la réalisation effective de l'activité par une observation de terrain auprès des usagers et en vérifiant la traçabilité des documents de transmission</p> <p>C3-Formaliser le projet individualisé de l'utilisateur en collaboration avec lui, à partir de l'élaboration d'un support écrit rédigé avec les équipes afin d'assurer sa mise en œuvre et son actualisation</p> <p>C4-Planifier et coordonner les actions des différents intervenants (infirmières, aides-soignantes, aides-médecos-psychologiques, éducateurs, kinésithérapeute, pédicure, coiffeur...) en prenant en compte les besoins des usagers et l'organisation de l'activité</p> <p>Modalités d'évaluation: Analyse et synthèse de documents Travaux individuels et en groupe sur études de cas Travaux collectifs avec production d'un projet fictif ou concret Mise en situation professionnelle sur les compétences de communication et de management</p>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29647 - Evaluation des moyens nécessaires pour assurer les activités et les soins de l'établissement</p>	<p>Descriptif:</p> <p>C1- Anticiper les besoins en matériel, en équipement et humains en évaluant les spécificités de l'activité de chaque équipe ainsi que des demandes exprimées par les usagers</p> <p>C2- Examiner le budget du service en utilisant les indicateurs financiers de l'activité (Etat prévisionnel des recettes et des dépenses, bilan financier...) afin de contrôler les moyens alloués aux services de soin ou d'accompagnement</p> <p>Modalités d'évaluation: -Analyse de documents comptables -Mise en situation professionnelle individuelle et collective sur les systèmes d'information (conception et présentation de documents stratégiques)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	<p>Le jury se compose:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'administrateur général ou son représentant - un enseignant du Cnam responsable pédagogique ou son représentant -un représentant extérieur des professionnels du secteur

Après un parcours de formation continue	X	Le jury se compose: - l'administrateur général ou son représentant - un enseignant du Cnam responsable pédagogique ou son représentant - un représentant extérieur des professionnels du secteur
En contrat de professionnalisation	X	Le jury se compose: - l'administrateur général ou son représentant - un enseignant du Cnam responsable pédagogique ou son représentant - un représentant extérieur des professionnels du secteur
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- l'Administrateur général du Cnam ou son représentant, - huit enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - quatre représentants qualifiés des professions concernées par le diplôme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JORF n°272 du 24 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27/07/2010 (n° d'habilitation 20100544)

Arrêté en vigueur : Arrêté du 24 août 2016 (n° d'accréditation 20161102)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://gestion-sante.cnam.fr>

<http://www.cnam.fr>

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

292 rue Saint Martin 75003 paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Paris

- Pays de la Loire

Historique de la certification :

Certification précédente : Management des organisations spécialité Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux